

NEIS Bernard

(1889 - 1967)

Manternach

Addendum

Public attention ¹

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Cour d'assises

Hier, la Cour d'assises s'est occupée du cambriolage qui avait été commis dans la soirée du 11 octobre 1932 avec une audace inouïe dans la maison isolée de M. Bernard Neis, fabricant de machines à Manternach. Vers 21 h. 30, deux hommes masqués, revolver au poing, firent irruption dans une chambre de la dite maison, où se trouvaient M. Neis, sa femme ainsi que leur oncle, M. Jean Knepper, rentier à Manternach. Les bandits sommèrent M. Neis de leur remettre de l'argent. Toute résistance serait vaine, six complices armés se trouvant postés devant la maison. M. Neis leur remit son portefeuille, les assurant qu'ils y trouverait tout son avoir. Un coup de revolver partit soudain. Mme Neis, qui avait fait un mouvement de recul, fut blessée à la main gauche. M. Neis, cédant à la violence, pilota les cambrioleurs à travers la maison et leur remit tout ce qu'il possédait encore en argent, soit 3000 fr. belges et 2700 fr. français ainsi qu'un flobert. Après avoir démoli la conduite téléphonique, les malfaiteurs bâillonnèrent les victimes et repartirent, tout en leur recommandant de ne pas quitter la maison avant 3 heures, car ils risqueraient d'être tués net.

Vers 1 heure du matin, le fils de la maison, arrivant en moto de la Moselle, trouva les 3 victimes qu'il s'empressa de dégager de leurs liens. On alerta les gendarmes et leur donna le signalement des bandits.

Toutefois, ce n'est qu'en juillet dernier que M. Jacques Koenig, adjudant de la brigade criminelle, réussit à découvrir les coupables en la personne du vannier Dominique Weber d'Esch-sur-Alzette, 39 ans et de l'ouvrier Jean Neuerburg, 30 ans, né à Mulbach (Prusse) et domicilié à Wasserbillig. Ils furent arrêtés et eurent à répondre, hier, de leur crime en Cour d'Assises.

Chacun d'eux est condamné à 18 ans de travaux forcés. Leur peine accomplie, ils resteront sous la surveillance étroite de la police durant 20 ans.

¹ *L'indépendance luxembourgeoise, 5 December 1933, page 4*